

la Cité de l'info

Magazine de la vie locale de Lillers et de ses hameaux

n°37

Janvier 2015

www.mairie-lillers.fr



LE TEMPS FORT DE LA CITÉ La rénovation de la Collégiale p.3

Soucieuse de préserver ses joyaux d'architecture et de participer au rayonnement touristique de son territoire, la ville de Lillers poursuit sa politique volontariste en faveur de son patrimoine communal.

La Cité pour tous
» LES SERVICES SOCIAUX
DE PROXIMITÉ p.5

La Cité à vivre
» CADRE DE VIE p.7

La Cité éducative
» LES NOUVEAUX RYTHMES
SCOLAIRES p.15



Magazine bimestriel
Edité par le service
Communication
de la Ville de Lillers



sommaire

3/4

LE TEMPS FORT DE LA Cité

- De nouveaux vitraux pour notre collégiale



5

LA Cité POUR TOUS

- Au cœur des services dédiés aux personnes âgées
- Festival de l'Age d'Or



6

LA Cité ENTREPRENANTE

- 49^{ème} Foire commerciale
- Ancien site "ARMADA"



7/9

LA Cité À VIVRE

- Centre Social La Maison pour Tous p.7
- 69 logements rue de la Gare p.7
- Travaux réalisés par la Ville p.8/9



10/12

LA Cité DES LOISIRS

- Semaine culturelle N°16 p.10
- Le théâtre près de chez vous p.10
- 3^{ème} Ciné-Soupe p.11
- Ateliers Jeux de papier, Je de paroles p.12



13/14

LA Cité DES SPORTS

- Football Club lillérois, filles et garçons partagent les joies du ballon p.13
- De nouveaux locaux pour le FCL p.13
- Institut lillérois du Judo p.14
- A. Vercruysse, une vie sur les tatamis p.14



15

LA Cité ÉDUCATIVE

- Nouveaux rythmes scolaires, des activités de qualité pour les enfants p.15



16

LA Cité ASSOCIATIVE

- Nouveau grade pour Avit Leweurs p.16
- Janine Dalibon mise à l'honneur p.16
- 20^{ème} campagne des Restos du Cœur à Lillers p.16



DROIT D'EXPRESSION

La loi 2002-276 du 27 février 2002, relative à la démocratie de proximité, prévoit l'expression des groupes politiques constitués au sein des conseils municipaux dans les colonnes des publications municipales. Vous trouverez ci-dessous les textes proposés par les différents groupes politiques. Ces textes n'ont subi aucune retouche dans la ponctuation, ni aucune modification stylistique, grammaticale ou orthographique, conformément aux conditions fixées par le règlement intérieur adopté par le conseil municipal.

Meilleurs vœux pour notre République

“ Nous venons de vivre des événements tragiques qui ont, à jamais, marqué nos consciences. Au lendemain de ces actes inqualifiables, le peuple français s'est rassemblé pour se recueillir et rendre hommage aux victimes. Fier de sa république et de sa démocratie, il a souligné le dévouement des forces de l'ordre, trop souvent dénigrées. Malheureusement, dans le même temps, des voix se sont élevées pour inciter à la haine. Ces attitudes ne sont pas admissibles et doivent être fermement condamnées. L'élu local n'a pas le pouvoir de résoudre tous ces maux profonds. Pour autant, il ne peut se résigner et doit prendre sa part de responsabilités. C'est à vous également qu'il appartient de changer cette société par vos actes quotidiens. Pour terminer par une note d'optimisme en cette période de vœux, nous reprenons ces quelques mots de Jacques BREL, en vous souhaitant une bonne année 2015 : « Je vous souhaite de respecter les différences des autres, parce que le mérite et la valeur de chacun sont à découvrir. Je vous souhaite de résister à l'enlèvement, à l'indifférence et aux vertus négatives de notre époque. Je vous souhaite d'être vous, fiers de l'être et heureux car le bonheur est notre destin véritable. »

Sylvain LEBLANC et le groupe *Lillers, c'est vous !* (LCV!)

Enrichissons-nous de nos différences

“ Au nom de la liberté, au nom de la démocratie, au nom des valeurs de la République une et indivisible, au nom de notre humanité, nous disons notre immense compassion pour les familles endeuillées, pour les proches des policiers et des collaborateurs de *Charlie hebdo* et toutes les autres victimes assassinées.

Au moment où certains rêvent, pour mieux nous dominer, d'une société qui génère le repli sur soi, la peur de l'autre, le communautarisme, l'affrontement intergénérationnel, ethnique ou religieux, additionnons nos compétences, enrichissons nous de nos différences, ouvrons nous aux autres, partageons nos savoirs, notre histoire, coopérons et créons les liens indispensables au rapprochement des êtres humains et des peuples.

Donnons ensemble rendez-vous à l'espoir en cette nouvelle année face à une dégradation considérable des conditions de vie de nos concitoyens et l'accumulation de richesses fantastiques pour les actionnaires les plus fortunés. Il faut des réponses aux doutes, aux désespoirs nés de la réalité telle qu'elle est. Dans cette période troublée, l'objectif exprimé par Louise Michel est pleinement d'actualité : « *chacun cherche sa route, nous cherchons la nôtre et nous pensons que le jour où le règne de la liberté et de l'égalité sera arrivé, le genre humain sera heureux* ». Cette femme actrice de la Commune de Paris, déportée en Nouvelle Calédonie, n'a jamais abandonné ses rêves, ses utopies. Cela doit être une leçon pour nous tous aujourd'hui.

ENSEMBLE, citoyens, mouvements associatifs, collectivités territoriales avec au cœur le service public, partenaires institutionnels et économiques, travaillons à trouver des solutions dans l'intérêt du plus grand nombre. »

Pascal BAROIS et le groupe *Lillers en positif !*

>> LA CITÉ DE L'INFO, magazine de la vie locale de Lillers et de ses hameaux - Mairie de Lillers - BP 90009 - 62192 Lillers cedex - Tél. 03 21 61 64 64 - Fax 03 21 61 64 65 - www.mairie-lillers.fr • Directeur de la publication : Pascal Barois • Rédactrice en chef : Carole Dubois • Rédaction, conception et réalisation graphique : Cituation et Ensemble, Arras • Impression : Imprimerie Gallet, Arques • ISSN 1257-0613

RESTAURATION

De nouveaux vitraux pour notre collégiale

Soucieuse de préserver ses joyaux d'architecture et de participer au rayonnement touristique de son territoire, la ville de Lillers poursuit sa politique volontariste en faveur de son patrimoine communal. Avec le solide soutien de l'État et du Conseil général du Pas-de-Calais !



■ Pascal Barois, maire de Lillers, prenant la parole lors de l'inauguration des nouveaux vitraux.

La collégiale Saint-Omer qui domine notre cœur de Ville fait l'objet de toutes les attentions. Après une première phase de travaux au milieu des années 2000 (réfection de la couverture de la flèche, consolidation de la charpente), un deuxième chantier, rondement mené sous la maîtrise d'œuvre de Lionel Dubois, architecte en chef des monuments historiques, a commencé à l'automne 2011. Il s'est achevé l'été dernier. Et comme

pour tout chantier, quelques désordres sont apparus au fur et à mesure de son avancement, comme la désolidarisation de quelques éléments d'une voûte à l'arrière du chœur de la collégiale. Ce qui a forcément nécessité des délais supplémentaires.

Travail de la lumière

Cette fois ce sont essentiellement les verrières de l'édifice qui

ont été remises à neuf (leur dernière restauration remonte au lendemain de la Seconde Guerre mondiale). La partie maçonnerie et taille de pierre a été confiée à la SRMH (septentrionale de restauration des monuments historiques) tandis que la restauration des vitraux fut l'œuvre de l'atelier de Luc-Benoît Brouard, maître-verrier à Ronchin. Son travail minutieux, parfaitement respectueux des règles de l'art roman, consista à

illuminer l'intérieur de la collégiale, après démontage et reconstitution en veillant scrupuleusement au raccord de ton. « *Discrètement s'est ainsi accompli dans l'ombre le travail de la lumière !* » rappela Carole Dubois, première adjointe au maire chargée de la culture qui anima le 21 septembre dernier le vernissage des nouveaux vitraux, dans le cadre tout à fait opportun des "journées européennes du patrimoine".



» Une passion partagée...

Outre Nicolas Honoré sous-préfet, Pascal Barois, maire de Lillers et l'abbé Fabian Lenglet, témoignèrent aussi de leur passion pour la collégiale, lors de l'inauguration des nouveaux vitraux : Ghislaine Aglave, présidente de l'association "Les amis du patrimoine", Luc-Benoît Brouard, maître-verrier, Jean-Luc Delcourt de la SRMH (septentrionale de restauration des monuments historiques) sans oublier Christiane Danel et Isabelle Mouflin ainsi que François Thomas et Bruno Danel. Lillérois de souche et de cœur, ce dernier a conçu, dans le cadre des journées du patrimoine, une exposition sur le dépôt lapidaire de la collégiale vers un passé retrouvé.

repères

» **415 032, 87 €**

Tel est le montant des travaux nécessaires à la restauration des vitraux. La participation financière de l'État s'élevant à 182 432, 84 €, celle du Conseil général du Pas-de-Calais à 79 647, 10 €. La ville de Lillers ayant contribué à hauteur de 152 362,16 €.

Plus grand édifice représentatif de l'architecture romane dans le nord de la France

Cette deuxième tranche de travaux a coûté un peu plus de 400 000 € pris en charge par la Ville et subventionné par le ministère de la culture et le Conseil général du Pas-de-Calais (voir encadré ci-contre). À noter aussi l'engagement de l'association locale "Les amis du

patrimoine" qui, en 10 ans d'existence, a organisé de nombreux événements permettant de récolter des fonds destinés à soutenir les actions de la commune en faveur du patrimoine. Rappelons enfin que la collégiale Saint-Omer est le plus grand édifice représentatif de l'architecture romane dans le nord de la France. Sa fragilité structurelle s'est révélée lors des conflits mondiaux. Elle a subi lors de ceux-ci d'importants dégâts conduisant à de premières campagnes de restauration très lourdes au cours

du XXe siècle. Il y en aura d'autres qui seront forcément nécessaires compte tenu de l'envergure de ce monument classé et de la volonté de la ville de sauvegarder ses trésors. Pascal Barois le rappela *en ces termes* : « *le patrimoine architectural, héritage culturel que nous a transmis le passé, est un bien commun en partage, représentant une source de richesse tant individuelle que collective. Un patrimoine que chacun, à sa manière, décrypte, appréhende, reconnaît, s'approprié, étudie, visite.* »

LA RÉSIDENCE AMBROISE CROIZAT

Au cœur des services dédiés aux personnes âgées

La municipalité est très attentive à préserver la qualité de vie de ses habitantes et habitants âgés de plus de 60 ans.

Continuer à vivre chez soi, dans les meilleures conditions, malgré les difficultés liées à l'âge ! Avec la volonté de contribuer au bien-être quotidien des lillérois de 60 ans et plus, la municipalité propose les indispensables Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) et Service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD). Ces deux services de proximité œuvrent en complémentarité dans le respect du mode de vie de chacune des personnes prises en charge. En lien avec les familles, les professionnels médicaux (médecin traitant habituel, infirmière libérale...) et les services sociaux si besoin, le personnel qualifié réalise chaque jour un accompagnement de qualité, qui s'adapte à l'évolution de l'état de santé de ses bénéficiaires.



■ Un accompagnement à domicile de qualité.

Lieu de vie animé

Le SSIAD et le SAAD sont situés à la résidence Ambroise Croizat, qui est le "cœur battant" des actions de la Ville de Lillers pour les personnes âgées. Cet établissement d'hébergement sécurisé (avec un personnel présent de jour comme de nuit), dans l'environnement calme du Parc du Brûle et à proximité du centre-ville, respecte l'autono-

mie de ses résidents âgés et leur propose des prestations de qualité. Ce lieu de vie est particulièrement animé, grâce à des activités (ateliers mémoire, gym douce, chant, informatique...) et animations régulières, en lien notamment avec les associations.

◀ **Contact :**
CCAS de Lillers, 03 21 61 36 10,
ccaspierrevilain@ville-lillers.fr

FESTIVAL DE L'ÂGE D'OR

PRÈS DE 700 PARTICIPANTS SÉDUITS PAR LES ANIMATIONS

Lillérois et non Lillérois de tous âges (près de 700 personnes !) ont apprécié une grande diversité d'animations, à l'occasion du festival de l'âge d'or, organisé par le CCAS du 7 au 19 octobre derniers. Étaient au programme un karaoké, un loto familial, un très instructif quiz "je (re) passe mon permis de conduire", une conférence du docteur Viart sur le thème de l'alimentation et de la santé... Le spectacle de reprise des succès des années 1960 à 1980 par Roby et Caroline a eu beaucoup de succès, tout comme le spectacle haut en couleurs comique et émouvant "Katy folies".

Sans oublier le très original défilé de mode par les seniors. Une sortie d'une journée était également proposée avec la visite d'une fabrique de gaufres puis d'un estaminet, suivie d'un repas dansant. Une très bonne ambiance a aussi accompagné le repas de clôture, préparé et servi par le personnel communal. À l'occasion de la commémoration de la guerre 14-18, il avait pour thème "le bal des poilus".

◀ **Contact :** **CCAS de Lillers, 03 21 61 36 10,**
ccaspierrevilain@ville-lillers.fr

en bref

Nouvelle association

■ "Un petit plus"

"Un petit plus" est la nouvelle association créée par les résidents de la Résidence Ambroise Croizat. Son but : proposer chaque mois des animations, en complément de celles organisées par la résidence. En décembre, ce furent les danses de salon. Un marché de Noël, ouvert à tous, a par ailleurs été organisé le 29 novembre. "Un petit plus" compte déjà plus de 50 adhérents très enthousiastes ! Le bureau associatif est composé de Monique Jakubek (présidente), Andrée Delassus, Denise Marien, Robert Tartare et de Marie-Jeanne Migneau.

Maison des permanences



Située au 18, Place de l'église (à côté du CCAS, centre communal d'action sociale), la Maison des permanences permet à tous les lillérois de bénéficier de précieux services proposés par de multiples organismes : CAF, Carsat, associations de tutelles, Service pénitentiaire d'insertion et de probation, Plan local pour l'insertion et l'emploi...
 > Détail des permanences (jours et horaires des organismes présents) : CCAS, 03 21 61 36 10
 accueilccas@mairie-lillers.fr

Animations futures

■ Repas à thème

"Les années futures"

Jeudi 5 février

■ Banquet des Aînés

"Le temps des poètes"

dimanche 1er mars

◀ Renseignements,

inscriptions :

CCAS au 03 21 61 36 10,

accueilccas@mairie-lillers.fr

en bref

Centre de soins

■ **Le centre de soins va faire peau neuve**
 Sur la zone d'activités de la RD 943, la municipalité a cédé un lot de 1 272 m² permettant au centre de soins Emmanuel (cabinet d'infirmiers et de soins à domicile) de poursuivre son développement à Lillers. Plutôt que de lancer les travaux nécessaires à la mise en conformité de ses locaux actuels, situés 17 rue Neuve, ce centre de soins disposera ainsi d'un bâtiment tout neuf !

Nouvelles enseignes

■ **Cordonneries**



Les lillérois et lilléroises peuvent désormais disposer des services de deux cordonneries.

La première vient d'être créée par **Bruno Vermelle au 14 de la place Roger Salengro**. Fort de 35 années d'expérience, il répare les chaussures et articles souples, et propose un service "clé minute". La seconde a été reprise par **Adrien Mayeux et Gwendoline Carton, d'origine lensoise, au 3 rue de Relingue**.

Ces deux boutiques sont ouvertes du mardi au samedi.

■ **Audition**



Une nouvelle enseigne est arrivée au **33 de la place Roger Salengro, l'audioprothésiste Audition Tissot** Lillers vous y accueille, du mardi au samedi, en remplacement de la boutique "clin d'œil" dont le gérant est parti en retraite.

49^{ème} FOIRE COMMERCIALE

Les enseignes lilléroises toujours dynamiques !

La foire commerciale d'octobre dernier a de nouveau permis de valoriser les savoir-faire des commerçants, artisans et prestataires de services de Lillers. Avec quelques notes d'optimisme économique pour l'avenir...

Plus de 100 exposants et des milliers de visiteurs : le succès était de nouveau au rendez-vous de la dernière foire commerciale de Lillers, dont la 50^{ème} édition aura lieu en octobre prochain. Les artisans, les commerçants et les prestataires de services ont présenté leurs savoir-faire sur 4 000 m² d'exposition (dont 2 200 m² sous cinq chapiteaux) place Jean-Jaurès, en plein cœur de ville. Cet événement très apprécié est organisé grâce à l'implication de la belle équipe de professionnels du commerce, réunis au sein du comité de foire, et au soutien de la municipalité.



■ Un événement très réussi, grâce à l'implication de l'équipe du Comité de Foire.

Moyens supplémentaires pour le centre ville

L'inauguration de cette foire commerciale a été l'occasion pour notre maire Pascal Barois d'annoncer des moyens supplémentaires accordés par l'État au renouvellement du

centre-ville. Une grande partie de celui-ci, comprenant 2 600 habitants et de très nombreuses enseignes de proximité, a été déclarée éligible à la Politique de la ville. La concertation sera de mise avec tous les acteurs concernés (notamment les services de l'État et, bien sûr, les commerçants et artisans), afin de contribuer à y dessiner un développement social, économique et urbain encore plus harmonieux de Lillers. Autres

bonnes nouvelles, la zone économique à la sortie de l'A26, qui doit permettre de renforcer l'attractivité de Lillers, entre en phase de développement et des projets commencent à se concrétiser sur la zone de La Haye. Parmi les temps forts de cette 49^{ème} Foire commerciale : une grande tombola avec de nombreux lots de valeur, dont un voyage de huit jours en Crête pour deux personnes et 20 dîners spectacles pour deux à Paris.

ANCIEN SITE ARMADA

DES PARCELLES ENCORE DISPONIBLES RUE GUY MÔQUET

Les premières maisons ont vu le jour il y a un peu plus d'un an, au lotissement situé rue Guy Môquet (à proximité de l'école Tellier). Celui-ci comprend 25 parcelles viabilisées et libres de constructeur, d'une superficie allant de 400 à 1 160 m². Une quinzaine de lots est encore disponible ! Parmi les atouts de ce lotissement : la proximité avec de nombreux équipements (écoles, structures de sport et

de loisirs...) ainsi que du centre-ville et son offre commerciale diversifiée. Cette nouvelle zone d'habitations vient de bénéficier d'une liaison piétonnière, agrémentée de plantations diverses. À noter qu'un éclairage public a été installé provisoirement, en attendant les travaux de finition de voirie prévus cette année.

< **Contact** : Service urbanisme, 03 21 61 64 70

CENTRE SOCIAL

Une maison du “vivre ensemble” pour tous les habitants

Loin de s'adresser uniquement aux personnes en difficulté, le très actif centre social mène des projets et des actions qui concernent chaque Lilléroise et chaque Lillérois, de tous âges !

Créer des liens entre les générations, “faire société” et favoriser les solidarités, sont parmi les vocations des centres sociaux, et en particulier de celui de Lillers. La Maison pour Tous œuvre ainsi au quotidien à rapprocher les quartiers de la ville et les hameaux, les usagers et les services publics, ainsi que tous les acteurs du territoire en capacité de répondre aux besoins et attentes des habitants. Le centre social, qui vient d'écrire son projet pour la période 2015/2018, entend également favoriser le pouvoir d'agir des habitants et faire de l'éducation une priorité..

Animations et ateliers



Chaque semaine, la Maison pour Tous propose un riche programme d'ateliers, propices aux échanges entre participants. Les adultes par exemple peuvent renforcer leur pratique des outils informatiques, apprendre à cuisiner, améliorer leur niveau d'anglais ou travailler l'image de soi. D'autres activités contribuent à renforcer les liens parents/enfants : jeux en famille, café autour du rôle de l'adulte, aide aux devoirs... Sans oublier pour la jeunesse les centres de loisirs du mercredi et des vacances, et des séjours en colonie.

◀ **Contact :**
Centre social La Maison pour Tous 03 21 52 77 14
maisonpourtous@mairie-lillers.fr



■ Créer du lien entre les générations et favoriser les solidarités !

PROJET SIGNÉ

UN PROGRAMME DE 69 LOGEMENTS RUE DE LA GARE

Constituant un nouveau front bâti rue de la Gare, un bel immeuble de quatre étages va bientôt s'élever, dans l'alignement du bâtiment abritant depuis peu les services de Pôle emploi. Le permis de construire a été délivré en octobre dernier. Sur un terrain de 4 615 m², ce projet “le clos de la gare” verra ainsi l'offre de logements se diversifier en centre-ville, avec 69 appartements de types 2, 3 et 4. Le rez-de-chaussée accueillera un local commercial et des espaces à usage de bureaux.



CADRE DE VIE

De nombreux travaux réalisés par **la Ville**

Les services techniques œuvrent au quotidien à l'amélioration des équipements de Lillers et de l'environnement des habitants. Tour d'horizon de quelques-unes de leurs dernières réalisations...

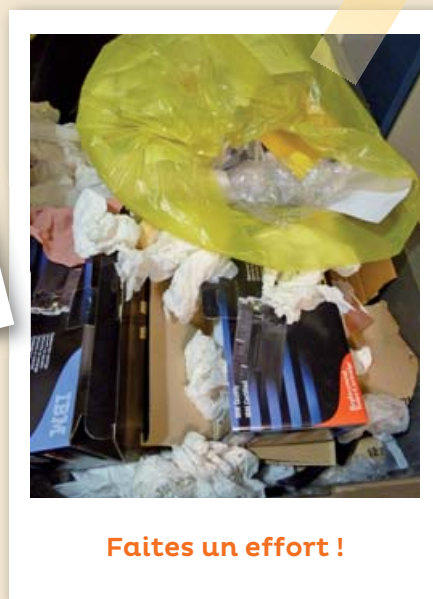
PLACE À UNE JARDINIÈRE !

Square Fanien derrière l'Hôtel de Ville, un mur incliné devenu dangereux a été démolit et remplacé par une belle jardinière en brique. Contribuant à l'harmonie de la place, elle sera ornée de plantations arbustives au printemps.



VOISINAGE AMÉLIORÉ !

Rue de Saint-Venant, les habitations sont désormais parfaitement séparées de l'ancien cimetière mitoyen. Les services techniques ont en effet arraché la haie et enlevé le grillage vétuste, pour les remplacer par une clôture en béton.



STOP AUX DÉCHETS !

L'équivalent d'une benne complète (détritus et dépôts sauvages) et d'une colonne à verre chaque semaine ! Résultat de trop d'incivilités, le ramassage des déchets sur la voie publique coûte cher à toute la collectivité. Pour limiter la saleté, trois agents titulaires (contre deux auparavant) sont mobilisés en permanence.

Accompagnés en plus de 10 personnes en contrat d'insertion de 20 h hebdomadaires, ils mènent sans relâche un travail qui pourrait être facilement évité. L'ensemble des habitants est donc invité à adopter les bons gestes, comme par exemple mettre les bocaux et bouteilles en verre dans les colonnes prévues à cet effet, et pas à leur pied.



LOCAL AGRANDI !

Situé dans le Brûle à proximité du terrain de football, le local des archers a été prolongé d'un local de stockage de 45 m². Une extension entièrement réalisée par les services techniques municipaux.

MIEUX ALLER DANS LES CHEMINS !

Un effort particulier a été consenti cette année à la restauration des chemins ruraux sur tout le territoire communal, pour le confort et la sécurité de leurs utilisateurs.



Chemins ruraux



Marquage routier

NOS RUES BIEN MARQUÉES !

Par rapport aux communes de la taille comparable, Lillers possède un important patrimoine routier : près de 39 km de voiries communales (38 937 m très précisément) et plus de 13,5 km de voiries départementales en agglomération ! Pour la sécurité de tous, deux agents municipaux, accompagnés d'un jeune en contrat d'avenir, ont notamment pour mission d'y maintenir la qualité de la signalisation peinte (passages piétons, bandes aux stops, places de stationnement...).

UNE RENTRÉE PLUS CLASSE !

Les vacances scolaires d'été ont été propices à de multiples interventions des agents techniques municipaux, au profit des petits élèves des neuf écoles lilléroises : peintures extérieures de menuiseries, électricité, réfection ou remplacement de revêtements de sol... Parmi les aménagements les plus importants :

■ **École Prévert**, le grand portail a été changé, ainsi que trois anciennes fenêtres remplacées par des double-vitrages (avec à la clé plus de confort et des économies d'énergie)

■ **École Desnos**, un dallage a été installé sur tout son périmètre. L'éclairage du chemin de la garderie, intégrée à cette école, a été amélioré avec la pose de trois candélabres.

■ **École Delehaye**, un grillage pare-balls a été refait, une porte des WC a été changée et quatre vidéo projecteurs ont été installés au plafond des salles de classe.

■ **École Tellier**, également au profit des enfants, quelques marches rendent désormais plus facile le chemin à l'école Desnos et au restaurant municipal, qui a lui-même bénéficié d'interventions afin de continuer à être parfaitement aux normes.

■ **École Brel**, les marches de l'entrée d'une classe ont été refaites.



École Jacques Brel



École Jacques Prévert



École Adrien Delehaye



Traitements Phytosanitaires

HALTE AUX PRODUITS DANGEREUX !

La présence d'herbe sur les trottoirs et dans les caniveaux est tout à fait normale. Fini de vouloir absolument "faire propre" en les éliminant avec des produits chimiques. Les agents municipaux sont spécialement formés et habilités, et ne peuvent appliquer des traitements que sous des conditions très strictes, conformément à la réglementation. Certaines substances particulièrement toxiques, tant pour l'homme que pour la nature, sont notamment interdites. Si vous avez envie d'enlever les herbes devant chez vous, sortez tout simplement vos outils.

en bref

Les "Heures du conte"

■ Pour créer le désir de lire !



Offrir aux enfants la richesse de la tradition orale, leur donner le goût du récit, créer le désir de lire, tisser des liens, faire de la culture un moment festif... Tels sont les objectifs ambitieux des "Heures du conte" proposées par la Médiathèque chaque mercredi. Ces animations gratuites (sans inscription préalable) se déroulent en deux temps : de 15h30 à 16h pour les 6-10 ans et de 16h à 16h30 pour les 3-6 ans.

Les "Bébés lecteurs"

■ Parents et nounous également concernés



Cette animation gratuite est proposée par la médiathèque le mardi (tous les 15 jours) de 10h à 11h. Elle s'adresse autant aux très jeunes enfants jusqu'à 3 ans (éveil au livre, socialisation, renforcement des liens sociaux et familiaux) qu'aux parents et nounous. Ces derniers y découvrent notamment de nouveaux albums dédiés à la petite enfance.

◀ Pour connaître le calendrier : 03 21 61 11 22

Printemps des poètes

■ Les jeunes en première ligne

Pour sa 15^{ème} participation au Printemps des poètes, la médiathèque Louis Aragon accueillera le vendredi 13 mars à 19h30 un projet artistique des élèves de la classe option musique du Lycée Anatole France. Il s'agit d'une création contemporaine de soundpainting (improvisation en temps réel) sous la conduite de leur professeur Gérard Delmarre. Très attendue aussi ce soir là : l'intervention des élèves du jardin musical municipal.

SEMAINE CULTURELLE N°16

Dix jours très rock'n roll !

En quelques décennies, le rock est devenu un style musical majeur et incontournable. Les Lillérois ont vécu à son rythme pendant une décade inoubliable à la médiathèque et au Palace.



■ Soirée inaugurale en musique : les discours officiels ont été entrecoupés de mini-concerts des lycéens.

Voilà une semaine culturelle qui a diablement passionné toutes les générations de Lillérois ! Le rock'n roll était au cœur des concerts, rencontres, exposition et conférences qui viennent de jaloner cette 16^{ème} édition. Cinq rendez-vous musicaux étaient à l'affiche. Le premier avec l'heure musicale des musiciens en herbe de l'école de musique suivie d'une rock-conférence avec Marc Dubois, ancien guitariste des *Wid Pigs*. Ont également conquis un large public : le goûter-concert avec les oreilles rouges destiné aux enfants à partir de 6 ans et les trois concerts successifs le vendredi soir au Palace avec *The King Riders* (100% *Elvis Presley*), *Woodstock experience* (rock de la fin des années 1960) et *Burning Lady* (punk-rock). Autre moment fort et inoubliable : la scène ouverte au cours de laquelle collégiens, lycéens, musiciens, choristes et autres amateurs ont parcouru l'histoire du rock à leur manière (saynètes, danse, musique, chant...). Quant à l'exposition "Rock Access" à la médiathèque, elle a emmené avec bonheur les visiteurs de la scène aux coulisses des nombreux artistes que la journaliste-photographe Gaëlle Ghesquière a suivis, dont *Les Stones*, *Lou Reed* et *Madonna* !

PROXIMITÉ

PARTAGEONS LE THÉÂTRE PRÈS DE CHEZ VOUS

Depuis l'an 2000, le partenariat entre la Comédie de Béthune et la Ville de Lillers permet à beaucoup d'entre vous de goûter aux joies du théâtre de proximité.

Des spectacles, des actions culturelles originales, des rencontres conviviales au plus près des habitants ! Autant de plaisirs artistiques dont peuvent bénéficier les Lillérois depuis maintenant 15 ans, grâce à l'opération *Itinéraire Bis* lancée par la Comédie de Béthune, en partenariat avec 10 communes dont Lillers. Cette volonté de proximité et de partage s'est encore renforcée avec l'arrivée il y a un an de Cécile Backès à la tête de la Comédie de Béthune. L'année 2014 fut ainsi jalonnée de plusieurs temps forts autour de thématiques liées à la jeunesse. On retiendra notamment les spectacles *20 ans.zip* (le 10 octobre dernier) et *Le panier de Mariette* que de nombreux Lillérois ont partagé le dimanche 9 novembre se baladant, d'une scène à l'autre, dans les coins et recoins du Palace. L'un des premiers rendez-vous 2015, à ne surtout pas manquer, aura lieu le 26 mars avec *Elikia*, une pièce de la compagnie *Tourneboulé*. Grâce à ce partenariat, les Lillérois ont aussi la chance de participer à des stages de pratique théâtrale ou de profiter de déplacements collectifs pour assister à des spectacles à la Comédie de Béthune.

◀ Renseignements et réservations : service culturel 03 21 54 72 54.

CINÉ-SOUPÉ LE 20 FÉVRIER À 19H30

Un chaleureux moment de partage

Venez vous réchauffer le cœur et l'esprit lors du 3^{ème} Ciné-Soupe proposé par la médiathèque Louis Aragon.

Le concept proposé par l'association régionale "Rencontres audiovisuelles" est si original qu'il a très vite conquis l'équipe de la médiathèque de Lillers. Ainsi pour la troisième année consécutive, le ciné-soupe itinérant fera étape dans notre ville. Le vendredi 20 février, vous découvrirez ainsi une sélection de courts-métrages d'une très grande diversité artistique. Des petits films (dont la plupart ont été sélectionnés au dernier Festival International du court métrage de Lille) nous parlent de nos vies ou mettent l'accent sur de grandes questions qui traversent la société.



■ Un grand moment de culture-plaisir !

Un bon bol de soupe en famille ou entre amis !

Une chose est sûre : beaucoup des images que vous découvrirez ne vous laisseront pas indifférents ! Outre leur côté

divertissant, ces courts-métrages nous donnent aussi des clés pour comprendre le monde dans lequel nous vivons, nous invitent à la réflexion et à l'échange. Et quoi de plus agréable de partager en famille, entre amis ou avec ses voisins un bon bol de soupe ! Les deux premiers

Ciné-Soupe lillérois ont connu un véritable engouement du public. L'an passé, vous étiez une centaine de tout âge à partager cette rencontre chaleureuse et très instructive. Ne manquez surtout pas le rendez-vous cette année !

← **Réservation indispensable**
au : 03 21 61 11 22

EXPOSITION LE TRÈS INVENTIF ALAN TURING

L'hommage rendu, 60 ans après sa disparition, à l'un des plus grands chercheurs du XX^{ème} siècle a passionné de nombreux jeunes Lillérois.



« Sans Turing, l'Angleterre aurait sans doute perdu la guerre » a dit de lui le professeur Donald Michie. Père de l'informatique, auteur de la machine qui porte son nom mais aussi agent au service du renseignement britannique, Alan Turing a indiscutablement joué un rôle clé dans le décryptage des codes secrets allemands durant la seconde Guerre mondiale. C'est à ce chercheur exceptionnel que la Ville de Lillers a rendu hommage lors d'une exposition dans la salle d'honneur de la mairie en novembre dernier. Certains visiteurs sont même venus de Paris et de Lille pour contempler les nombreuses photographies et pièces rares (dont la fameuse machine Énigma). On doit aussi le succès de cette exposition à celui qui en fut le commissaire : Pierre Mounier-Kuhn, chargé de recherche au CNRS et à La Sorbonne.

en bref

Conférences d'histoire

■ Prochain rendez-vous le 6 février

"Photographie et cinéma pendant la grande guerre : l'image au service de la propagande et des grandes offensives", tel est le thème de la prochaine conférence animée par Christian Willay, membre du Club d'histoire de Lillers, avec la complicité d'Yves Marle, réalisateur du diaporama. Celle-ci aura lieu le vendredi 6 février à 18h30 à la médiathèque municipale et s'inscrit dans le programme "Commemoration de la grande guerre", en coordination avec la ville de Lillers.

Elle est aussi l'une des quatre conférences-projections annuelles suivies d'un échange avec le public, proposées depuis avril 2012, à la médiathèque municipale.

Fête du cheval

■ Un événement familial très prisé



La prochaine édition de la Fête du cheval est déjà en préparation. Nul doute que les animations proposées (habituelles et nouvelles) par la Ville de Lillers, le dernier dimanche de septembre, recueilleront le même succès qu'à l'automne 2014. Il est vrai que le programme était particulièrement alléchant : structures gonflables tournées vers le rodéo et le carrousel, spectacle équestre créé par l'association des chevaliers de Flandres et d'Artois dans le théâtre de verdure, balades en poney ou en calèche, initiation au country, expositions de maréchaux ferrants... Sans compter les promenades offertes aux écoles maternelles, primaires et classes de 6^{ème} et 5^{ème} des collèges, soit plus de 1 300 élèves concernés.

calendrier

Les dates à retenir
1^{er} semestre 2015

FÉVRIER

■ Vendredi 6 Février

Conférence d'histoire "La photographie et le cinéma comme sources d'informations durant la grande guerre" par le club de l'histoire dans le cadre des commémorations du centenaire de la Grande Guerre à la médiathèque.

■ Vendredi 20 Février

Ciné Soupe à la médiathèque.

MARS

■ Dimanche 1^{er} mars

Banquet des aînés organisé par le Centre Communal d'Action Sociale, salle Jean Monnet.

■ Dimanche 8 mars

51^{ème} Grand Prix Cycliste de la ville « Souvenir Bruno Comini ».

■ Vendredi 13 mars

Le Printemps des poètes à la médiathèque municipale.

■ Samedi 14

et dimanche 15 mars

Commémoration du 53^{ème} Anniversaire du Cessez le Feu en Algérie.

■ Dimanche 22 mars

Elections départementales.

■ Jeudi 26 mars

théâtre « ELIKIA » en partenariat avec la Comédie de Béthune au Palace.

■ Dimanche 29 mars

Elections départementales.

AVRIL

■ Dimanche 5 avril

Salon du tourisme organisé par l'Office de Tourisme du Pays de la Lys Romane, au Palace.

■ Samedi 11 avril

Ateliers d'écriture à la médiathèque municipale Louis Aragon par l'association « Jeux de papier, Je de parole ».

■ Dimanche 12 avril

Spectacle du jardin musical municipal au Palace.

■ Vendredi 17 avril

Conférence d'histoire « Waterloo, anatomie d'une bataille » à la médiathèque.

■ Dimanche 19 avril

Concert de l'association *Les Voix du Chœur* au Palace.

■ Samedi 25 avril

4^{ème} édition du marché nature et de la belle saison et journée peintres dans la rue organisés par la ville au Parc Trystram du Brûle.

■ Jeudi 30 avril

Contes à la médiathèque.

ATELIERS

Jeux de papier, Je de paroles !

Semer des actes poétiques en croisant différentes formes artistiques (écriture, musique, art plastique, lecture, expression orale...) telle est la vocation de cette association lilléroise qui anime depuis octobre des ateliers à la Médiathèque.

Voilà une façon bien originale de découvrir à la fois la richesse des mots et notre médiathèque municipale comme lieu de vie et espace de ressources multiples : les ateliers animés par Bénédicte Lefevre, écrivain-poète-peintre qui préside aussi l'association "Jeux de papier, Je de paroles" et le guitariste Jean-Pierre Dekerle. Jusqu'en juin prochain, ils vous invitent à venir vous amuser autour de jeux aussi insolites que paroles d'Origami, Marque-pages, Tangram, Puzzles, Cubes en dés lire, ou Charivari de mots...

Ouverts à toutes les générations

Les premières rencontres (sur les thèmes de "cocotte parlote", ou de "mains solidaires") qui se sont déroulées en fin d'année dernière ont



■ Découvrir de façon originale la richesse des mots.

comblé les participants. Les prochaines séances de ces ateliers ouverts à toutes les générations (à partir de l'âge de 8 ans), et proposés avec le soutien de la Fondation SNCF, auront lieu de 10h à 12h les 14 février, 21 mars,

11 avril, 23 mai et 13 juin prochains. Possibilité vous est bien sûr offerte de ne suivre qu'une seule séance.

◀ Ateliers gratuits, mais inscription indispensable au : 03 21 61 11 22

◀ Pour en savoir plus : benedictelefevre.com

4^{ÈME} QUINZAINE DE LA MÉDIATHÈQUE

RENCONTRES FANTASTIQUES...

Bravo pour leur esprit de curiosité ! Venus des hameaux ou du cœur de ville, plusieurs centaines de Lillérois de tous âges sont venus à la découverte des vampires, loups-garous, monstres et autres dragons.

Au milieu de nombreux autres personnages de la littérature ou du cinéma fantastique, King-Kong et Dracula avaient rendez-vous à Lillers du 11 au 25 octobre dernier, sous de multiples formes d'expression artistique : expositions (vues et étudiées notamment par 7 classes du collège Cassin et du Lycée Anatole France et leurs enseignants très impliqués), lectures, ateliers, projection-conférences, spectacles vivants... Outre les huit séances de contes et Kamishibai organisées et assurées intégralement par l'équipe de la média-

thèque ou la très réussie prestation de Richard Petitsigne autour de ses "contes gothiques", les Lillérois ont aussi fortement apprécié la projection-conférence de Christophe Champclaux sur l'histoire du cinéma fantastique. Autres temps fort de cette 4^{ème} édition de la quinzaine de la médiathèque : les parades et démonstrations de combats médiévaux par l'association "Les Wyrms" d'Allouagne ou les trois séances du jeu stratégique "league of legend" proposées à des ados passionnés qui en redemandaient !

FOOTBALL CLUB FÉMININ

Féminines et Masculins de tous âges partagent les joies du ballon

360 licenciés, dont près de la moitié de moins de 18 ans, 16 équipes dont une féminine à haut niveau... le Football club lillérois (FCL) affiche un grand dynamisme et mise sur la qualité de son encadrement.

L'association sportive de Lillers, dont les origines remontent aux années 1930, est devenue en 2006 le FCL (football club lillérois). Particularité : sa mixité. « Nous nous attachons farouchement à considérer à égalité les garçons et les filles. Le club dans son entier est tourné vers cette unique ambition de progresser tous ensemble, tout en préservant le plaisir personnel de jouer », affirme Georges Delannoy, président depuis deux saisons du FCL, avec notamment à ses côtés Patrice Descamps, secrétaire. Les dirigeants bénévoles ont entrepris de consolider le club : « Notre école de football, que pilote Rémi Delautre, constitue une base essentielle. Organisé par pôles, le club mobilise 48 dirigeants et éducateurs tous diplômés d'État. Nous continuons à les envoyer en formation afin de renforcer leurs compétences au profit de nos jeunes et de nos équipes. »

Une championne du monde

Une logistique efficace est également primordiale : « Avec 16 équipes, il faut être en mesure de bien accueillir les rencontres qui s'enchaînent les samedis et dimanches. Heureusement, nous disposons d'installations remarquables pour une ville de 10 000 habitants, bien entretenues par les agents communaux. L'aide de la municipalité est d'autant plus appréciable que Lillers compte une grande diversité d'associations très actives. » Georges Delannoy apprécie également les soutiens du Conseil régional, du Conseil général du Pas-de-Calais et de sponsors privés, Carrefour et Intersport : « Nous avons également signé un contrat avec l'équipementier



■ Le FCL organise régulièrement des événements footballistiques (rentrée du foot féminin, plateaux avec les plus jeunes...) et les matchs de D2 des féminines attirent jusqu'à 500 spectateurs !

Puma, qui nous permet d'afficher haut les couleurs du club et de la ville sur tous nos maillots ! » Complexe sportif avec terrain synthétique de dernière génération, terrain engazonné du Cosec et nouveau club house (lire ci-dessous) contribuent à l'attractivité du club. Les pratiquant(e)s vien-

nent de Lillers, des communes des alentours et de bien plus loin : « Nous comptons depuis peu deux joueuses issues du club d'Arras. Claire Jacob, vice championne d'Europe et championne du monde, et Marion Makuch, sélectionnée en équipe de France A. Trois de nos footballeuses ont déjà été

sélectionnées en équipe de France. » Objectifs du FCL, qui ne manque pas de potentiel : le maintien en D2 pour les seniors filles, et à plus long terme, la montée d'une division de l'équipe 1 garçon et le renforcement des catégories jeunes.

◀ **Contact : FCL, Georges Delannoy (président), 06 26 42 85 25**

ÉQUIPEMENT

D'INDISPENSABLES NOUVEAUX LOCAUX

Pour accompagner le succès du FCL (lire ci-dessus), la municipalité a réalisé de nouveaux vestiaires et un "club house".

Deux vestiaires supplémentaires pour les équipes, un nouveau vestiaire pour les arbitres et un lieu de convivialité (club house) : les nouveaux locaux du Football club lillérois vont lui permettre de continuer à grandir et d'accueillir avec plus de facilité les rencontres qui se déroulent sur les terrains de la ville. Sur-tout, cet espace va améliorer la pratique des féminines, de plus en plus nombreuses au FCL. Encore quelques finitions et l'équipement pourra être utilisé à partir de ce mois de

janvier. En attendant, un "modulaire" a été installé provisoirement. Outre de répondre à un réel besoin sportif, le chantier a revêtu une dimension sociale. L'équipe municipale avait en effet confié sa réalisation à l'association Habitat insertion (Bruay-la-Buissière) permettant à 10 personnes du territoire de bénéficier d'un contrat sur 12 mois et d'acquérir ainsi une précieuse expérience professionnelle avant un retour à l'emploi.

INSTITUT LILLÉROIS DU JUDO

Des valeurs universelles défendues sur les tapis

Près de 260 licenciés pratiquent à Lillers le judo et des disciplines associées. Représenté chaque année aux championnats de France individuels, le club dispose depuis 2010 d'un dojo réputé dans tout le Pas-de-Calais.

Le club de judo de Lillers a été créé en 1968 par Michel Dru-main. Parmi les premiers élèves de ce sport nouveau à l'époque, un certain Alain Vercruysse : « *Nous étions une quarantaine. Les valeurs de respect, de courage, de modestie... véhiculées par le judo m'ont plu. J'ai passé tous les grades jusqu'à la ceinture noire et je suis devenu encadrant en 1980. Nous étions alors 80 licenciés.* » Aujourd'hui présidé par Christophe Marcant, l'institut lillérois du judo s'est développé dans différentes salles, puis à la salle multisports Léo Lagrange. « *À chaque séance il fallait installer puis enlever les tapis ! J'ai donc été des plus heureux, quand la municipalité a mis à notre disposition en 2010 un véritable dojo, où l'on vient pour travailler pleinement. Renommé dans tout le Pas-de-Calais, cet équipement représente un effort important de la Ville pour nos jeunes* », apprécie Alain Vercruysse. Autre étape : la fermeture en 2012 du club d'Hurionville, suite à une mutation professionnelle de son dirigeant cadre. « *Alors que notre vocation était plus tournée vers la compétition, nous avons relevé le défi d'intégrer ses participants. L'institut compte désormais presque 260 licenciés !* », se satisfait Alain Vercruysse.

Baby judo, taïso et jujitsu

À Lillers, le judo se pratique à partir de 6 ans en différentes catégories (masculines et féminines) selon les âges et sans limitation. Depuis deux ans, un groupe baby judo permet aux enfants de découvrir dès 4 ans ce sport d'abord éducatif avant d'être de com-



bat. L'activité de l'institut s'est diversifiée également avec la pratique du taïso (renforcement musculaire, remise en forme) et du ju-jitsu (self défense). Côté compétition, les enfants débutent par des rencontres en interclubs, puis se confrontent au niveau départe-

mental. Les six meilleurs éléments du Pas-de-Calais affrontent les six meilleurs du département du Nord. Vient ensuite l'inter régions, dont les six meilleurs sont sélectionnés aux championnats de France. « *Notre pratique étant individuelle, nous ne comptons pas*

les kilomètres pour emmener un ou deux participants à une compétition. Et chaque année, nous avons le plaisir de voir des élèves atteindre le niveau national ! »

< Contact :
Institut lillérois du judo,
Alain Vercruysse, 06 72 86 16 88

PARCOURS

ALAIN VERCRUYSSSE

UNE VIE SUR LES TATAMIS



Bénévole du club de judo lillérois de 1968 à 1972, Alain Vercruysse y a gravi tous les échelons jusqu'à la ceinture noire. Il y exerce différentes responsabilités (direction, trésorerie) et doit quitter la compétition suite à une blessure. Il devient alors arbitre départemental (en 1989), régional (en 1991) et national (depuis 2013), tout en étant enseignant à l'institut lillérois du judo. Parallèlement, il s'est investi au comité départemental de judo du Pas-de-Calais où il est notamment responsable de la coupe des jeunes arbitres. Il est également membre de la Fédération française de judo et disciplines associées, auquel le club de Lillers est affilié. Parmi ses nombreuses récompenses, la médaille d'argent de la Jeunesse, des sports et du milieu associatif qui lui a été décernée début 2014 et surtout « *le sourire et la réussite des jeunes qui donnent beaucoup d'eux-mêmes pour évoluer dans leur pratique du judo.* »

NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

Un projet pédagogique de **qualité** pour les enfants

Les élus de la majorité municipale se sont emparés de la réforme des rythmes scolaires, imposée par l'État. La Ville de Lillers consacre ainsi d'importants moyens à l'accueil des enfants, avec une attention toute particulière portée à la qualité des activités qui leur sont proposées et aux compétences des intervenants. Réponses aux principales questions posées par des parents.

Comment s'y retrouver, dans les différents temps d'accueil ?

Imposée par le gouvernement, la réforme des rythmes scolaires est généralisée à toutes les écoles publiques de France depuis la rentrée de septembre. Une réforme qui a bousculé l'organisation pratique au quotidien des familles et suscité certains mécontentements. La municipalité lilléroise a cependant décidé de s'en emparer en y consacrant d'importants moyens. Comme toute nouvelle organisation, un "rodage" est nécessaire et des solutions sont recherchées dès que des parents font part de difficultés. L'accueil des enfants est proposé le matin dès 7h30 et après l'école l'après-midi. Les enfants mangeant à la cantine sont bien sûr pris en charge le midi par la municipalité avant leur retour en classe. Ce service n'est pas une simple "garderie", car des animateurs y proposent des activités. Les TAP (temps d'accueil périscolaires) viennent enrichir l'accueil après la classe. Un centre de loisirs est proposé le mercredi après-midi, ainsi que pendant les petites vacances. Il y a donc chaque jour de la semaine une solution pour les enfants.

Qui s'occupe des enfants ?

La municipalité a été très vigilante pour les recrutements.



La moitié des animateurs est déjà diplômée et la seconde moitié est composée de stagiaires en formation, avec pour objectif 100% de personnel diplômé. Les responsables qui encadrent les animateurs sont quant à eux tous titulaires des brevets d'État correspondant à leurs fonctions et sont également présents pendant les accueils des enfants. À noter que le taux d'encadrement (conformément à la loi réformant les rythmes scolaires) est de un animateur pour 14 enfants de moins de six ans et de un animateur pour 18 enfants de plus de six ans. Un

ou deux animateurs supplémentaires renforcent cet encadrement à chaque fois que possible.

Comment être sûr que les activités sont de qualité ?

La Ville de Lillers s'est engagée dans un projet éducatif territorial. Il s'agit d'un cadre pédagogique partagé avec la Direction départementale de la cohésion sociale, l'Éducation nationale et la Caisse d'allocations familiales. Ces organismes contrôlent régulièrement la qualité

des animations "jeunesse" municipales. Les TAP permettent de proposer des projets aux enfants. Pour que ces derniers puissent les mener à bien, leurs parents sont invités à les y inscrire dans la durée. Les programmes et plannings d'animation sont affichés sur les sites d'accueil. Autre signe de réussite, les inscriptions sont chaque semaine un peu plus nombreuses. Un délai de 10 jours est nécessaire avant de participer aux TAP, pour ajuster le taux d'encadrement des enfants.

< Contact : 03 21 52 52 59

FIGURE DE LA CITÉ

NOUVEAU GRADE POUR AVIT LEWEURS

Avit Leweurs vient d'être promu Officier de la Légion d'Honneur. C'est son engagement bénévole au sein de la Confédération européenne des anciens combattants qui lui vaut notamment cette distinction.



Cette élévation de grade* vient compléter de nombreuses autres distinctions (Croix de la Légion d'honneur, Croix de l'Ordre national du mérite, Croix du Combattant, la médaille de reconnaissance de la Nation, la médaille commémorative de l'Algérie...) saluant le parcours d'un homme qui milite depuis 1967 pour la cause des anciens combattants. Avec une attention toute particulière pour ces

jeunes soldats qui avaient combattu en Afrique du Nord (lui même sur le front algérien de 1959 à 1961). Parmi les grandes batailles auxquelles a pris part Avit Leweurs, celle pour que la Nation Française reconnaisse le conflit en Algérie (1954-1962) comme une véritable guerre. Le Gouvernement et les livres d'histoire avaient en effet longtemps parlé d'"événements" de "maintien de l'ordre", de "pacification"... C'est la loi du 9 décembre 1974 qui a permis d'accorder une carte d'ancien combattant et une pension à tous ces hommes qui avaient risqué leur vie au sud de la Méditerranée. Avit Leweurs fut aussi, avec Marcel Follet dans les années 1970, secrétaire fondateur du Souvenir français et des sociétés patriotiques lilléroises.

* Avit Leweurs est Chevalier de la Légion d'Honneur depuis 1997

FIGURE DE LA CITÉ

JANINE DALIBON MISE À L'HONNEUR



Elle vient de passer une quinzaine d'années à animer la section broderie du FLJEP (foyer laïc de jeunes et d'éducation populaire) ! Lilléroise très dévouée, Janine Dalibon a en effet donné beaucoup de son temps pour apporter ses précieux conseils, sans rien attendre en retour. Elle continuera de partager sa passion au sein de cet "atelier du fil" que pilotera désormais Brigitte Bondonis à qui elle vient de transmettre le flambeau. Le FLJEP et la municipalité de Lillers tenaient à mettre à l'honneur Janine Dalibon. À travers ce geste, les élus lillérois voulaient aussi montrer symboliquement combien le tissu associatif représente une force pour le "bien vivre ensemble" et participe à sa manière à la vitalité notre ville.

JUSQU'AU 15 MARS

20^{ème} campagne lilléroise des Restos du Cœur

Ils sont sur le pont depuis le 28 novembre ! Les 16 bénévoles du Resto du Cœur, issus du milieu associatif ou non mais surtout de bonnes volontés, sont mobilisés deux à trois jours par semaine jusqu'au 15 mars.

Leurs principales missions fondées sur l'écoute et l'entraide y compris dans les démarches administratives et sociales de la personne : accueillir la livraison des denrées, des produits d'hygiène, des produits pour bébés, veiller régulièrement à la chaîne du froid (relevés réguliers des températures réfrigérateurs et congélateurs), constituer les dossiers d'inscription, préparer et assurer la distribution dans de bonnes conditions... Ce collectif lillérois, indépendant du centre communal d'action sociale et des associations caritatives, a été créé en 1995. Il est adhérent à l'association "restaurants du cœur du bassin minier". La ville de Lillers met à sa disposition une salle communale et un véhicule pour aller chercher des denrées. Il y a 20 ans, 25 familles étaient concernées par les restos du cœur. À la fin de l'année 2013, elles étaient 220. Au début de la campagne en cours, ce sont 85 familles qui se sont adressées aux restos du cœur. Pour en bénéficier : un dossier d'inscription est préalablement constitué, accompagné des pièces justificatives (niveau de ressources, etc.).

⟨ Contact : Jacqueline Delbarre – 03 21 54 44 29 / 06 31 69 83 53

